

Zeitschrift: Magazine aide et soins à domicile : revue spécialisée de l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile

Herausgeber: Spitex Verband Schweiz

Band: - (2015)

Heft: 3

Artikel: A pied et à vélo, vive le boulot!

Autor: Dana-Classen, Nicole

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-852867>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



A pied et à vélo, vive le boulot!

Pour les déplacements professionnels en ville, le défi de la mobilité est mis en pratique à grande échelle depuis bientôt dix ans par l'institution genevoise de maintien à domicile imad. Résultat: les collaborateurs se déplacent plus facilement et sont plus en forme!



Un jour de 2006, une initiative a été prise: les indemnités pour ceux qui utilisaient leurs voitures privées à des fins professionnelles ont été tout simplement remplacées par d'autres solutions. Désormais, dans le cadre de la politique cantonale de promotion d'une alimentation saine et d'une activité physique régulière, on allait privilégier la mobilité! Cela se passait à l'imad, où l'on s'en félicite encore aujourd'hui. Car le stress qui peut être ressenti par les professionnels en voiture est une réalité. Les embouteillages, le manque de places de parking, les amendes, tout ceci bouscule le travail des collaborateurs et entame le temps qu'ils veulent mettre à disposition de leurs clients. Le plan de mobilité prend donc ici tout son sens. Il consiste à passer de l'utilisation du véhicule privé pour les besoins professionnels à des modes de déplacement mis à disposition par l'employeur, telle que la marche à pied, les transports publics, le vélo, le vélo à assistance électrique, les voitures en auto-partage (Mobility Carsharing) et les véhicules d'entreprise. L'utilisation des transports publics est encouragée par une réduction de 50% sur tous les abonnements.

Le programme a trois objectifs: améliorer la santé du personnel, réduire le temps alloué aux déplacements professionnels (d'autant que celui-ci ne peut pas être comptabilisé ni facturé dans l'aide et les soins à domicile d'utilité publique!) et bien sûr, s'aligner sur les principes du développement durable.

Bilans de santé et sensibilisation

Imad a d'emblée associé le développement de la mobilité douce à une formation spécifique, avec 174 infirmiers et infirmières qui s'étaient mis à «bouger malin». Une étude clinique d'impact a ainsi pu être réalisée sous la houlette du Professeur Alain Golay, des Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG) et en collaboration avec Catherine Busnel, responsable de pratiques professionnelles à imad. Très vite, le suivi médical du groupe-test a montré de nombreux effets positifs: perte de poids, diminution du mauvais cholestérol ou de la tension artérielle. «Cela permet une baisse de 54% du risque relatif de présenter un syndrome métabolique pouvant provoquer un infarctus», expliquait alors le Professeur Golay dans la Tribune de Genève. Et beaucoup de monde a voulu s'y mettre. Après une année, la diminution des déplacements motorisés était très importante. Alors que l'on attendait à une adhésion individuelle, la philosophie du plan de mobilité a été diffusée avec beaucoup d'engagement par les collaborateurs, auprès de leur entourage professionnel ou privé, dans une prise de conscience générale par rapport à la prévention et la promotion de la santé. De plus, cela les amène à partager leurs connaissances de manière naturelle et constructive avec les patients. D'après Luigi Corrado, Directeur des services généraux à imad, «les collaborateurs abordent différemment la problématique du surpoids, de l'obésité et de la sédentarité.»

La petite reine des infirmières

En ville, pour la majorité des personnes employées par imad, les choses ont donc bien changé. Environ 45% des déplacements professionnels se font désormais à pied. Quant au vélo, «ça change la vie!» s'exclame Brigitte, ASSC, qui enfourche un VAE (vélo à assistance électrique) en ce jour de temps estival. «Et sans transpirer!» Aujourd'hui, la proportion des déplacements effectués à vélo s'approche de celle en voiture. Pour le même trajet, des tests chronométrés ont révélé des gains de temps jusqu'à 15 minutes. Dans les communes limitrophes où la voiture reste indispensable, les efforts ont également été payants. «Nous avons pu diminuer de manière significative les frais d'essence et réduire les émissions de CO₂», raconte Marcel Mühlestein, Responsable mobilité durable. Ce dernier, très attentif également à la dimension sociale du plan mobilité, crée des partenariats et des contrats d'entretien avec des associations de réinsertion professionnelle et sociale, et fait dessiner des remorques par des étudiants en design. Peu à peu, il a pu développer la flotte imad, qui comprend aujourd'hui 172 vélos classiques et 216 vélos à assistance électrique, utilisés intensivement par le personnel. 18 voiturettes électriques et 35 voitures hybrides ont également été louées. Un ensemble de mesures qui, selon le Touring, fait de l'imad l'une des organisations de maintien à domicile les plus écologiques de Suisse.

Nicole Dana-Classen

Un trophée en tournée

red. Ceci est le troisième compte-rendu de projets qui ont été choisis pour être présentés dans le Magazine ASD afin de partager les honneurs d'un prix remporté par l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile (ASSASD) en novembre 2014: le Swiss Logistics Public Award. Cette distinction récompense des prestations exceptionnelles en matière de logistique et d'organisation. Lors de la cérémonie de remise du prix, le président de l'Association faîtière, Walter Suter, a précisé qu'il recevait le prix «au nom des véritables gagnants», les collaborateurs et collaboratrices de l'organisation. Par la suite, l'ASSASD et le Magazine ASD ont lancé un appel aux organisations membres pour signaler des projets sortant de l'ordinaire ou des activités méritant d'être récompensées. Les réactions ont été nombreuses! Six projets ont été choisis par tirage au sort et sont donc présentés dans le Magazine ASD. Le projet de mobilité imad est le troisième.